



Un nouveau conseil scientifique au Parc national des Cévennes

La séance d'installation du conseil scientifique du Parc national a eu lieu le vendredi 2 décembre à Florac. Une instance en partie renouvelée et resserrée autour d'une nouvelle présidence.

Le conseil scientifique du Parc national s'est réuni le vendredi 2 décembre à Florac pour sa séance d'installation, en présence d'Anne Legile, directrice de l'établissement public.

Cette instance consultative auprès du conseil d'administration fait peau neuve avec l'arrivée d'un tiers de nouvelles personnalités qualifiées, et un nombre réduit de membres, passant d'une trentaine à vingt-et-un.

Le conseil scientifique a procédé à l'élection de sa présidence. Catherine CIBIEN, directrice de l'association MAB France, réseau français des réserves de biosphère, a été élue présidente à l'unanimité. A ses côtés, Jean-Paul CHASSANY, chargé de mission retraité de l'INRA/SupAgro et Antoine BRUGUEROLLE, architecte DPLG, spécialiste du patrimoine, ont été élus vice-présidents.

En 2017, le conseil scientifique souhaite s'investir en priorité sur trois thématiques : Paysages et évolution de l'agriculture, Grand Tétrás et gestion forestière, et enfin, Architecture et prise en compte des politiques énergétiques.

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac

